



RESULTAT DU VOTE
Nombre de votants : 24
Voix favorables : 19
Voix défavorables : 5
Abstentions : 0

CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE ETUDIANTE

Séance du 23/09/2025

DELIBERATION n° CEVE – 2025 – 40 – DRT- 003

*relative aux maquettes de formation et aux modalités spécifiques du
contrôle des connaissances et des compétences des diplômes
de l'École de Droit de Toulouse*

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n°2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole,

Vu les statuts de l'Université Toulouse Capitole , notamment l'article 14.III,

Vu la charte des examens en vigueur,

Vu la délibération n°CEVE-2025-13-DEVE-001 du CEVE du 25 mars 2025 relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université,

Le conseil des études et de la vie étudiante, après en avoir délibéré, décide :

Le conseil des études et de la vie étudiante approuve les modalités du contrôle des connaissances et des compétences du Diplôme d'université « Droit de la compliance : anticorruption et anti blanchiment » de l'École de Droit de Toulouse pour 2025-2026, et notamment sa transformation en enseignement à distance à 100%.

Les modalités du contrôle des connaissances et des compétences de ce diplôme d'université sont annexées à la présente délibération.

**Le président du conseil des études et de la
vie étudiante,**

Hugues KENFACK

ANNEXE :

Diplôme d'université

MCC DU Droit de la Compliance : anticorruption et anti blanchiment 2025-2026 (à distance)

Type Diplôme : **DIPLÔME D'UNIVERSITÉ**

COMPOSANTE/Structure	DROIT	
LIBELLÉ	Droit de la Compliance : anticorruption et anti blanchiment	
Session DU	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Les réinscriptions sont limitées à 1 sauf dérogation délivrée par le responsable pédagogique du DU.		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
Aucun		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
1 session d'examen. Pour être déclaré admis, un candidat doit obtenir une note supérieure à 10 sur 20 sur la moyenne coéefficientée des épreuves écrites		
Seconde session / seconde chance		
Pas de session de rattrapage		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
Pour être déclaré admis, un candidat doit obtenir une note supérieure à 10 sur 20 sur la moyenne coéefficientée des épreuves écrites.		
Capitalisation/conservation		
Non applicable. En cas de réinscription, il n'y a pas de conservation des notes aux UE.		
Compensation		
La compensation entre les quatre UE s'applique.		
Note éliminatoire		
Note de 0/20 sur l'une des UE		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Art. L613-2 du Code de l'éducation		

Diplôme d'université		Droit de la Compliance : anticorruption et anti blanchiment												Observation examens
Parcours												Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM en ligne (asynchrone)	Heures CM en webconférences (synchrone)	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nature	Durée	
UE	ANNUEL	UE Séminaires juridiques <i>Thématiques abordées : "Les fondamentaux du Droit de l'anticorruption", "Les fondamentaux du Droit de l'anti blanchiment", "Les fondamentaux de la réglementation financière", "Les fondamentaux de la déontologie"</i>	porteur		48	14	/	3	non	oui	CT (Contrôle terminal)	Écrit	3h	Epreuve théorique : Evaluation sur l'ensemble des thématiques
UE	ANNUEL	UE Ateliers "institutionnels" <i>Exemples d'ateliers susceptibles d'être proposés : "Tracfin", "AFA", "AMF", "HATVP"</i>	porteur		12	6	/	1	non	oui	CT (Contrôle terminal)	Écrit	1h	Epreuve pratique : Evaluation sur l'ensemble des ateliers
UE	ANNUEL	UE Ateliers "opérationnels" <i>Exemples d'ateliers susceptibles d'être proposés : "Rédaction d'un code de conduite anti corruption", , "Initiation à la cartographie des risques", "Evaluation des tiers – K.Y.C"</i>	porteur		15	9	/	1	non	oui	CT (Contrôle terminal)	Écrit	1h	Epreuve pratique : Evaluation sur l'ensemble des ateliers
UE	ANNUEL	UE Conférences : Métiers de la conformité	porteur			21	/	1	non	oui	CT (Contrôle terminal)	Écrit	1h	Epreuve pratique : Evaluation sur l'ensemble des ateliers
		TOTAL ANNUEL			75	50								